

Le 26 août 2022

**Décision de la Présidente n° :
44/2022**

Objet :

Attribution de l'accord-cadre à
bons de commande pour la
réalisation de comptages routiers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE DE LA CCVG

**La Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du
Garon,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande publique,
- Vu la délibération n°2020-31, en date du 6 juillet 2020, relative aux délégations consenties en application des dispositions des articles L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT,
- Vu la consultation lancée auprès de 3 entreprises par envoi électronique en date du 15 juin 2022,
- Ont été réceptionnées 2 offres à la date limite de réceptions des offres fixée au 19 juillet 2022,
- Considérant le rapport d'analyse des offres établi selon les critères pondérés définis dans le courrier de consultation transmis aux candidats,

DECIDE

Article 1 : TITULAIRE

D'attribuer le marché à l'entreprise GANTELET-GALABERTHIER – 40 rue Lucette et René Desgrand – CS 80055 – 69604 VILLEURBANNE cedex.

Article 2 : DUREE

Le marché est conclu à compter de la date de notification du marché pour une durée initiale de 12 mois.

Il est ensuite reconductible tacitement pour une durée de 12 mois. Le nombre de période reconduction est fixé à 3.

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

Article 3 : PRIX

Le montant des prestations pour la période initiale puis pour chaque période de reconduction est défini ci-dessous :

Minimum HT	Maximum HT
500,00 €	7 000,00 €

Article 4 : Le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Principale d'Oullins sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Communautaire.

Fait à Brignais,

La Présidente,